L'ACCULTURATION DU DROIT FRANÇAIS DANS LES ANCIENNES COLONIES D'AMÉRIQUES (HAÏTI, QUÉBEC, LOUISIANE, GRENADE, TOBAGO)

Colloque international des 2 & 3 décembre 2025 Direction scientifique : Frédéric CHARLIN

Université Grenoble Alpes
Auditorium - Bâtiment IMAG
150 Place du Torrent 38400 Saint Martin d'Hères









PROGRAMME DU COLLOQUE

13h15

Mot du directeur du CESICE, Sébastien LE GAL, Professeur d'histoire du droit à l'UGA

13h30

« Le droit français dans les Amériques, "boîte à outils" et/ou vecteur d'un système de valeurs ? », Frédéric CHARLIN, Maître de conférences HDR en histoire du droit à l'UGA

Première journée (mardi 2 décembre)

Droit écrit, coutumes et common law : vers des modèles de droit mixte ?

1ère séance: DUALISME ET INTERACTION DES NORMES EN HAÏTI

Présidence : Florence RENUCCI, Historienne du droit, directrice de recherche CNRS à l'Institut des mondes africains, Université Aix-Marseille

- 14h : « Interférences franco-haïtiennes. Citoyenneté, couleur et nationalité entre 1801 et 1825 », Yerri URBAN, Maître de conférences HDR en droit public à l'Université des Antilles
- 14h30 : « L'influence des coutumes locales et des héritages coloniaux sur l'évolution du droit de la propriété foncière en Haïti », Kervens VALCIN, Avocat au Cap-Haïtien, Doctorant en histoire du droit à l'Université de Montpellier
- 15h: « Le Code Henry: entre influences externes et aspects sui generis, une œuvre inéluctablement hétérogène », Milcar Jeff DORCE, Docteur en droit public de l'Université de Bordeaux, Chercheur associé à l'Université de Laval

15h30 : Discussion - pause

2^{ème} séance : UNE AIRE DE CONFLIT ENTRE LANGUES, SYSTÈMES ET PRATIQUES

Présidence : Sylvain SOLEIL, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Rennes

16h : « L'héritage et la pratique du droit français : la question du droit d'aubaine entre les souverainetés française et anglaise à Tobago (1783-1790) », Éric ROULET, Professeur d'histoire à l'Université du Littoral, Boulogne-sur-Mer

- 16h30 : « L'acculturation par la langue : la terminologie anglaise de droit civil en Louisiane », Olivier MORÉTEAU, Professeur de droit à l'Université d'État de Louisiane
- 17h : « Quels droits appliqués aux Britanniques restés à Grenade après le retour de l'île sous autorité française (1779-1783) ? : des principes et de leur réalité », Éric WENZEL, Maître de conférences HDR en histoire du droit à l'Université d'Avignon
- 17h30 : « La transformation du droit privé à l'aune du common law par les juges et la pratique "pré codification" au Québec : la mise en abîme des recueils de jurisprudence », David GILLES, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Sherbrooke

18h: Discussion

18h15 : « L'héritage du droit français dans les Amériques, entre culture et modèle juridique », Table ronde : David GILLES, Olivier MORÉTEAU, Sylvain SOLEIL (modérateur : Frédéric CHARLIN)

Seconde journée (mercredi 3 décembre) Acculturation et réappropriation du droit français

1ère séance: LE DROIT FRANÇAIS ENTRE SURVIVANCE ET RÉCEPTION

Présidence : Alexandre DEROCHE, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Tours

- 9h : **« L'intérêt du juriste nord-américain Joseph Story pour le droit français »**, Sylvain SOLEIL, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Rennes
- 9h30 : « Le droit français comme argument juridique dans les décisions de la Cour suprême de Louisiane au XIX^e siècle », Eva BECQUET, Docteure en histoire du droit, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Limoges
- 10h : « An Essay on Maritime Loans (J. E. Hall) : la traduction du Traité des assurances et des contrats à la grosse (B.-M. Émérigon) et son adaptation pour les États-Unis d'Amérique du début du XIX^e siècle », Jean-Michel MANGIAVILLANO, Docteur en histoire du droit, Enseignant contractuel à l'Université catholique de l'Ouest (Nantes)
- 10h30 : « L'acculturation du droit français en matière de Constitution : enjeu de souveraineté et regard croisé sur les Amériques », Olivier PLUEN, Maître de conférences HDR en droit public à l'Université Paris-Saclay, Doyen de la faculté de droit

11h : Discussion - pause déjeuner

13h30 : « L'adaptation aux différentes cultures juridiques du Québec dans les trois décennies suivant la Conquête britannique de 1759-1760 », Donald FYSON, Professeur d'histoire à l'Université de Laval

14h : « La réception et l'acculturation du droit français dans le contexte des codifications de 1866 et de 1991 », Sylvio NORMAND, Professeur de droit à l'Université de Laval

14h30: Discussion

2ème séance: CODIFICATIONS ET COMPILATIONS "À LA FRANÇAISE"

Présidence : David GILLES, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Sherbrooke

15h30 : « Les bibliothèques des juristes de la Louisiane au début du XIX^e siècle », Serge DAUCHY, Directeur de recherches au CNRS, Professeur à l'Université Saint-Louis-Bruxelles, Directeur du Centre d'Histoire judiciaire de Lille

16h: **« Les hommes derrière les codes : formation et culture juridique des codificateurs louisianais (1808-1870) »**, Julie ROCHETON, Assistant Professor of Law à l'Université de Loyola (La Nouvelle-Orléans)

16h30 : « L'héritage civiliste du Code de procédure civile au Québec, 1857-1897 », Jacinthe PLAMONDON, Professeure de droit à l'Université de Laval

17h : « La préservation réaliste du droit français dans le droit des biens du Code civil du Bas-Canada de 1866 : une stratégie de compromis », Asya OSTROUKH, Senior lecturer à l'Université de West Indies (Barbade)

17h30: Discussion

17h45 : « Les codifications en terres d'Amériques, "miroir" d'une culture juridique européenne ? », Table ronde : Julie ROCHETON, Asya OSTROUKH, Sylvio NORMAND (modérateur : Frédéric CHARLIN)

18h15 : Conclusions du colloque